



## LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME DE BRETAGNE

23 mars 2026

### PROCÈS VERBAL

#### **Présents :**

Philippe Jégu, Président  
Xavier Blanche  
Ludivine Chamayou  
Sylvie Commeureuc (CD 35)  
Patrice Dherbilly  
Christian Ducos  
Stanislas Hartmann (CD 29)  
Patrick Goubin  
Jean Pierre Philippon  
Vanessa Renard  
Éric Vialle

**Excusés :** Nicolas Appere-Rabier (CD 22), Stéphanie Guilloux (CD 56).

**Invités :** Jean-Marie Corlosquet (CTR), Raphaël Dall'Omo (CTF).

Le Président ouvre la séance à 19h00. La réunion se déroule en distanciel. Il constate que le quorum est atteint. Le comité peut valablement délibérer. Vanessa Renard est nommée secrétaire de séance.

#### **Ordre du jour :**

1. Règlement financier
2. Campagne ANS PSF 2026
3. Guide du parent d'escrimeur en compétition
4. Règlement d'arbitrage régional
5. Projet de Centre de Formation Fédéral
6. Point BPJEPS escrime
7. Point sur la visite de la DTN en Bretagne



### **1) Règlement financier**

Le coût des stages régionaux sera à définir chaque année.

En raison de l'avenir financier incertain de la ligue il est décidé de limiter à trois déplacements internationaux aidés par année sportive et par tireur.

Le para-escrime bénéficiait d'aides spécifiques avec des subventions particulières. A voir comment la situation va évoluer.

Des propositions de sanctions financières pour les tireurs faisant l'objet d'un carton noir sont étudiées. Elles ne sont pas retenue pour l'instant. Il convient de continuer à réfléchir sur cette question et de voir la possibilité de créer une commission de discipline au niveau régional.

### **2) Campagne ANS PSF 2026**

Les modalités ne sont pas encore totalement connues. Les modalités d'examen des dossiers seront les mêmes que l'an passé.

Pas de lettre de cadrage pour le moment de la part de la fédération.

Si les dossiers ne sont pas complets sur le portail Compte Asso, il y aura un rejet systématique. Les contrôles seront plus stricts.

Une attention particulière sur les projets de féminisation et le para-escrime.

Enveloppe identique à l'année passée : 50 % pour les clubs et 50 % pour les comités.

### **3) Guide du parent d'escrimeur en compétition**

Plusieurs précisions sont demandées sur le document. Il est convenu de l'envoyer aux clubs, libre à eux de l'utiliser au mieux de leurs besoins.

### **4) Règlement d'arbitrage régional**

Le nouveau règlement est présenté. Il convient d'être attentif aux dérives de comportement qui sont de plus en plus nombreuses.



#### **5) Projet de Centre de Formation Fédéral**

Comme il est difficile de monter des classes sport-étude escrime avec la réglementation actuelle, le comité directeur décide d'étudier l'opportunité de créer un Centre de Formation Fédérale Bretagne. Des représentants de la DTN se déplaceront en Bretagne à la mi-mai pour travailler le projet.

Projet à déposer en novembre 2026 pour une ouverture en septembre 2027.

La question est posée à propos de la prise en charge des frais de déplacement du représentant de la DTN.

#### **6) Point BPJEPS escrime**

Le projet avance bien et devrait se concrétiser pour la rentrée 2026.

#### **7) Point sur la visite de la DTN en Bretagne**

Stéphane Marcellin DTN et Olivier Hanicotte DTN adjoint sont venus en Bretagne le 6 février pour rencontrer les services de la DRAJES. Philippe Jégu a participé à la rencontre. La politique fédérale ainsi que la politique et les actions régionales ont été présentées. La question du rôle et des missions de Jean-Marie Corlosquet a été abordée. Nous sommes en attente de la lettre de mission officielle.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20h45

Philippe JÉGU  
Président

Vanessa RENARD  
Secrétaire